

## AVIS PUBLIC

Édition du 25 mai 2019

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0840-2019

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0840-2019 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure de rues et de réseaux, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 5 495 000 \$ ».
2. Que ledit règlement a reçu les approbations suivantes :
  - a. des personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire de la Ville, en date des 8, 9, 10, 11 et 12 avril 2019;
  - b. l'avis d'opportunité de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 10 avril 2019;
  - c. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 15 mai 2019.
3. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, ce 25 mai 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M<sup>e</sup> Catherine Bouchard